



République Française
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)
SECTION DU LOT

FICHE D'APPEL A COTISATION 2025 SECTION LOT

A compléter et retourner par mail de préférence en fichier joint ou incluse dans le corps du message (paiement par virement).

NOM (en majuscules) : **Prénom** :

N° d'adhérent :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Téléphone fixe : **Mobile** : **Mél** :

Qualité	Cotisation annuelle	Abonnement annuel Le Mérite	Don	Total
Titulaire	40 €	16€		
Sympathisant apparenté	20 €	16€		
Sympathisant non apparenté	40 €			

De préférence, paiement par virement sur le compte de la section :

IBAN FR76 1120 6000 9410 2437 4000 062

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP812

Domiciliation : Crédit Agricole Midi Pyrénées – Agence de Souillac

Code banque 11206

Code guichet 00094

Paiement par chèque :

Adresser la fiche appel à cotisation complétée et votre chèque à l'ordre de ANMONM Section Lot à :

Jean-Claude BRION

41, Le Soulage

46200 Lachapelle Auzac

Association Nationale placée sous le Haut Patronage et la Présidence d'Honneur du Président de la République et du Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre National du Mérite.